



Pv : 005/2024

Bouira le 17 septembre 2023

**PV de Réunion de la commission d'Orientation  
des candidats externes en 3<sup>ème</sup> année de licence**

Conformément à l'arrêté 364 du 03.07.2014, portant modalités d'orientation des étudiants en 3<sup>ème</sup> année de licence LMD, la commission de classement et d'Orientation, désignée et présidée par le Doyen de la faculté conformément à l'arrêté 712 du 03.11.2011, s'est réunie le 17 septembre 2023 pour étudier les dossiers de candidatures des diplômés DEUA/ENS+3 à la formation de licence LMD, filière langue et littérature française.

Ayant constaté la présence de trois candidatures seulement, les membres de la commission d'orientation ont décidé d'autoriser l'inscription aux trois candidats.

Les candidats acceptés remplissent la condition principale relative à l'article 3 de l'arrêté 364/2014 qui exige l'obtention du diplôme DEUA/ BAC+3 ENS depuis au moins 05 ans.

Les résultats se présentent comme suit :

**Liste des candidats (externes) admis en 3<sup>ème</sup> année licence**

Nom	prénom	Date de naissance	curseur	Moyenne du classement	Date du diplôme ENS
NACHEF	WARDA	24/04/1992	ENS Bac+3	11,21	2013
BOUKHARI	AMEL	08/04/1992	ENS Bac+3	10,89	2014
KAHLOUL	REBHIA	01/03/1982	ENS Bac+3	10,07	2013

-Responsable de filière

- Responsable du domaine

Chef du Département Mme le Vice doyen chargée de la pédagogie



PV : 002/2024

Bouira le 11 septembre 2024

### Procès-Verbal de la Réunion de la commission de classement et d'Orientation Master 20%

La commission de classement et d'Orientation (CCO), désignée le Doyen de la faculté conformément à l'article 12 de l'arrêté 171 du 09.02.2023, s'est réunie le Mercredi 11.09.2024 pour étudier les dossiers de candidatures externes aux formations de Master Sciences du langage et Master Littérature et civilisation de l'année universitaire 2024/2025.

A l'issue de la réunion, les membres de l'équipe d'orientation ont procédé au classement des candidats externes selon la formule :

$MC = MSE (1 - a(r + d/2 + s/4))$  recommandée par l'article 03 de l'arrêté 714/2011.

Au final, et après étude des dossiers de candidatures, les membres de l'équipe d'orientation ont décidé d'accepter :

- 04 étudiants en M1 littérature et civilisation.
- 07 étudiants en M1 Sciences du langage.

soit un taux de 20% dans chacune des deux spécialité

En ce qui concerne le nombre de candidats acceptés Master 2, Il a été décidé de combler le nombre de places pédagogiques parmi les de 20 % d'étudiants de l'année universitaire 2023/2024, soit un nombre de:

- \* 04 étudiant en M2 Littérature et civilisation.
- \* 05 étudiants en M2 Sciences du langage.

Les étudiants acceptés ont été sélectionnés parmi les candidats titulaires d'un Bac +4 et Bac +5 conformément à l'article 6 de l'arrêté 1057 du 02 août 2023.

Les résultats se présentent en annexes 3, 4 et 5 de ce procès-verbal.



**Etaient présents :**

**Le Président de la commission :**

**Mme le vice Doyen de la faculté Lettres et langues  
chargée de la pédagogie**

**Les membres :**

**M. Le Chef du département français**

**M. Le Responsable du domaine LLE**

**M. Le Responsable de Filière LLF**

**M. Le Responsable de spécialité SDL**

**M. Le Responsable de spécialité LC**



**Liste des candidats (externes) admis en Master 1 LC (Littérature et civilisation)**

	Nom	prénom	Date de naissance	Cursus LMD/ CLASSIQUE/ ENS	Moyenne de classement
01	Lafdal	Nadira	20-12-1982	LMD	12.99
02	Bechtella	Moussa	31-1-1989	LMD	12.14
03	Nebili	Soumaya	22-8-1994	LMD	12.00
04	Chohra	Hemza	05-8-1988	LMD	10.33

**Liste d'attente des étudiants (externes) admis en Master I LC (Littérature et civilisation)**

	Nom	prénom	Date de naissance	Cursus LMD/ CLASSIQUE/ ENS	Moyenne de classement
	Aucune candidature			/	/

**Liste des candidats (externes) admis en Master 1 SDL (Sciences du langage)**

	Nom	prénom	Date de naissance	Cursus LMD/ CLASSIQUE/ ENS	Moyenne de classement
01	Abbou	Mohammed El Amine	20/02/2003	LMD	11.14
02	Mansouri	WassimAbdelaali	19/11/2002	LMD	10.94
03	Lazar	Meriem	20/07/1989	LMD	10.70
04	Kartas	Sabrina	20/06/1994	LMD	10.26
05	Kerdelouad	Amina	13/03/1989	LMD	9.93
06	Ould Hocine	Mehdi Ziri	15/08/1999	LMD	9.92
07	Mobarek	Ali	02/02/1992	LMD	9.65

**Liste d'attente des candidats (externes) admis en Master 1 SDL (Sciences du langage)**

	Nom	prénom	Date de naissance	Cursus	Moyenne de classement
	Aucunecandidature				/

**NB : les résultats seront officiellement approuvés après études des recours conformément à l'article 16 de l'arrêté 1057 du 02 août 2023.**



**Liste des candidats (externes) admis en Master 2 LC (Littérature et civilisation)**

	Nom	prénom	Date de naissance	Cursus	Moyenne de classement
01	Alt kael	Flora thiziri	26-7-1991	Bac +4	10.42
02	Ouldmeziane	Aida	18-10-1983	Bac + 4	10.28
03	Bouza	Louiza	25-01-1979	Bac +4	10.08
04	Abdallah	Djamel edine	08-10-1984	Bac +4	9.33

**Liste d'attente des candidats (externes) admis en Master 2 LC (Littérature et civilisation)**

	Nom	prénom	Date de naissance	Cursus	Moyenne de classement
	Aucunecandidature		/	/	/

**Liste des candidats (externes) admis en Master 2 SDL (Sciences du langage)**

	Nom	prénom	Date de naissance	Cursus	Moyenne de classement
1	Ouhocine	Tassadit	29/05/1977	Bac+4	13.03
2	Hamichi	Souhila	21/04/2000	Bac +5	12.27
3	Amirat	Azedine	02/06/1985	Bac+4	11.88
4	Djermouni	Hamza	13/09/1986	Bac+4	11.39
5	Fortas	Abdelkader	07/02/1977	Bac+4	11.06

**Liste d'attente des candidats (externes) admis en Master 2 SDL (Sciences du langage)**

	Nom	prénom	Date de naissance	Cursus	Moyenne du classement
01	Fatmi	Hiba	03/11/2000	Bac+4	10.93
02	Badani	Bohra	01/04/2001	Bac+4	10.73
03	Sidi salah	fatah	13/12/1977	Bac+4	10.53
04	Bouamria	Atmane	30/07/1997	Bac+4	10.25
05	Abas	Boussad	09/02/1984	Bac+4	10.20
06	Sayah	Azedine	19/03/1983	Bac+4	10.19
07	Derradji	Yacine	01/09/1980	Bac+4	10.18
08	Haddouche	Lila	12/10/1988	Bac+4	10.06
09	Boudraa	Mohamed	07/12/1984	Bac+4	10.05
10	Cheboub	Kenza	02/02/1988	Bac+4	9.95
11	Merzouk	Nouria	10/06/1980	Bac+4	9.89

**Remarque :** les résultats seront officiellement approuvés après études des recours conformément à l'article 16 de l'arrêté 1057 du 02 août 2023.



**Liste des candidatures rejetées :**

Nom et Prénom	Motifs	Nom et Prénom	Motifs
HakouElarabi	Dossier incomplet	Saoudi Sami	Dossier incomplet
Lamri Hamza	Dossier incomplet	DjadirZoubida	Dossier incomplet
Boulil Hamza	Dossier incomplet	BenamaraInesFerial	Dossier incomplet
Khechmoune Manar	Dossier incomplet	Azzi Kahina	Dossier incomplet
Kalai Khaled	Dossier incomplet	Ahres Nabila	Diplôme incompatible
SebaaIbtissem	Dossier incomplet	Belhot Hakim	Dossier incomplet
IkhlefSouhila	Dossier incomplet	Maache Nabila	Diplôme incompatible
Chebahiimane	Dossier incomplet	KhenoufIntissar	Dossier incomplet
Mezioud Lila	Dossier incomplet	GuerracheMalak	Dossier incomplet
LadjMerabet Samira	Diplôme incompatible	MedjebelYoucef	Dossier incomplet
Yousfi Djilali	Dossier incomplet	BenkouiderFattoum	Diplôme incompatible
MaameriRaouf	Diplôme incompatible	AitSidhoumKamilia	Dossier incomplet
HamimiBochra	Diplôme incompatible	MaalemLouiza	Dossier incomplet

M. Le Vice-Recteur chargé de de la formation supérieure de graduation,  
de la formation continue et des diplômes  
Mme le Vice-Doyen de la Faculté  
des Lettres et Langues Chargée de la pédagogie  
M.le Chef du Département français